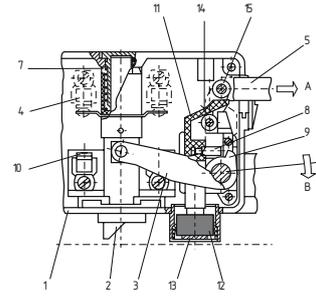


## Verrouillages de porte

### Dispositif de condamnation Porte palière ouverte et déverrouillée

Lorsque la porte palière est ouverte et que la came du dispositif de condamnation est en condition relâchée, le pêne de verrouillage (2) rentre par traction sur la tige de rappel (5) dans la direction A ou par rotation du levier à galet dans la direction B générant ainsi une opposition à l'effort du ressort de compression (7). L'interrupteur de verrouillage (10) est ouvert. Le dispositif de blocage (11), intégré dans le boîtier (1), se déplace de manière axiale; il est positionné au moyen de l'aimant permanent (12) avec liaison rigide conformément au dessin. L'enclenchement positif

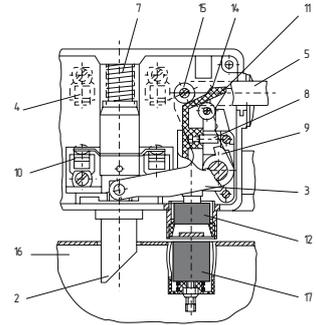
est obtenu par l'action combinée du galet (15), monté sur le levier (3), via la came (14) sur le dispositif de blocage (11). Lorsque la porte est déverrouillée, le galet (15) pousse le dispositif de blocage (11) via la came (14) en position bloquée. Le dispositif de blocage (11) est retenu dans cette position bloquée par la plaque de retenue (13) maintenue par la force magnétique. Dans cette position, le taquet (9) et le doigt de blocage (8) sont face à face. Le contact auxiliaire (4) est fermé.



### Porte palière fermée et verrouillée

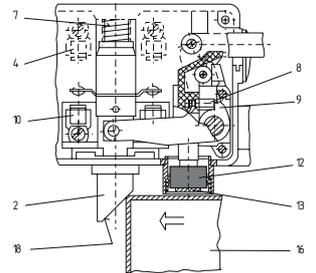
Lorsque la porte palière (16) est fermée, les pôles magnétiques de l'aimant de déverrouillage (12) et de l'aimant de la porte (17) sont face à face et se repoussent. Quand la came du dispositif de verrouillage est enclenchée, le levier à galet ou la tige de rappel (5) est relâchée. Le pêne de verrouillage (2) est repoussé par le ressort de compression (7) et le galet (15) libère le dispositif de blocage (11) via la came (14). Celle-ci se déplace sous l'effet de la force magnétique, de sorte que le doigt de blocage (8) et le taquet (9) ne sont plus engagés l'un dans l'autre. Maintenant, le pêne de verrouillage (2)

peut s'engager dans la porte palière (16). La profondeur d'insertion du pêne de verrouillage est de 16 à 21 mm. L'interrupteur de blocage (10) est fermé, le contact auxiliaire (4) est ouvert.



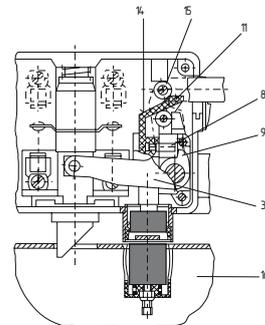
### Porte palière ouverte et dispositif de condamnation opérationnel

Si la came du dispositif de blocage est activée avant la fermeture de la porte palière, le dispositif de condamnation devient opérationnel. Sous la poussée du ressort de compression (7), le pêne de verrouillage (2) sort seulement jusqu'à ce que le taquet (9) rencontre le doigt de blocage (8). L'aimant (12) colle contre la plaque de retenue (13). Dans cette position, l'interrupteur de blocage (10) et le contact auxiliaire (4) sont ouverts. Grâce au biseautage (18) du pêne de verrouillage (2), la porte palière (16) peut être fermée jusqu'à ce que la condition verrouillée soit obtenue.



### Porte palière fermée et verrouillée, verrouillage de porte activé

Si la porte palière (16) est fermée et la came du dispositif de verrouillage désactivée, le galet (15) situé sur le levier (3) est ramené via la came (14) de manière forcée, de sorte que le dispositif de blocage (11) et le doigt de blocage (8) fonctionnant avec le taquet (9) soient dans la condition représentée de « verrouillage positif activé ». La profondeur d'insertion du pêne de verrouillage est de 3 à 8 mm.



## Verrouillages de porte

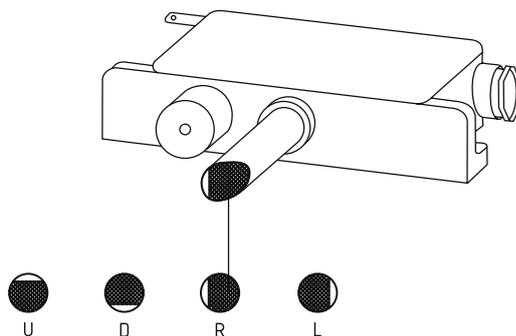
### Définition de « droite » et « gauche »

L'orientation est définie suivant la position du déverrouillage, lorsqu'on regarde l'interrupteur de l'intérieur de la cage. Si le déverrouillage se trouve du côté gauche, il s'agit d'une version gauche et vice versa.

### Définition du « biseautage »

Placez le composant devant vous, le pêne de verrouillage orienté vers le bas, de sorte que la plaquette d'identification soit lisible. Ainsi, vous pouvez définir la position du biseautage, c'est-à-dire la direction de laquelle vient la porte.

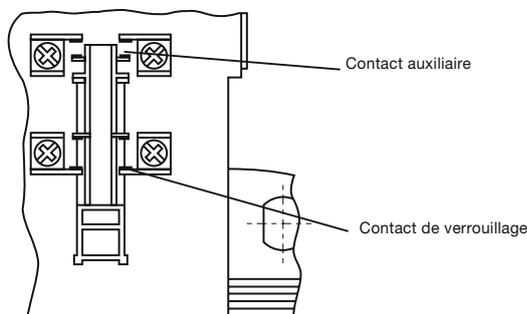
Les biseautages les plus courants sont ceux en bas (U) ; les biseautages droits (R), gauches (L) et du côté couvercle (D) sont plutôt rares.



### Contact auxiliaire K

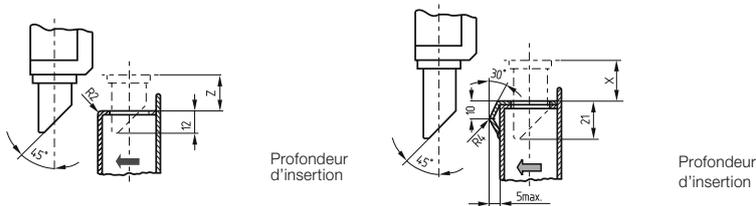
Le contact auxiliaire K indique la position supérieure de l'interrupteur. Ainsi, l'étage desservi par l'ascenseur peut être identifié/déecté. Il s'agit toujours du contact supérieur.

Les verrouillages de porte AV 20 et AV 21 possèdent un contact auxiliaire par défaut, pour les AV 25, AV 28, AV 15 et AV 18, il peut être commandé en option.



### Fermeture de la porte palière jusqu'à obtention de la condition verrouillée selon DIN EN 81

Grâce au biseautage du pêne de verrouillage, la porte palière peut être fermée jusqu'à ce que la condition verrouillée exigée par la DIN EN 81, article 7.7.2.2 soit obtenue. En fonction de la profondeur d'insertion choisie (12 ou 21 mm), le bord de la porte doit être biseauté sur une longueur de 30 mm dans la zone du pêne de verrouillage ou être équipé d'un déflecteur ou d'un biseautage. Les dimensions « X » ou « Z » correspondantes doivent être indiquées à la commande.



- Profondeur d'insertion supérieure pour compenser les décalages de la dimension „X“, p.ex. suite au désalignement de la porte